

Compte rendu de réunion du Syndicat de l'ASDP

du 10 août 2018

Participants : Antoine BILLET, Sophie CAUBLOT, Daniel CUQUEMEL, Philippe LAFARGUE, Patrick MÉDARD, Nicole OHEIX, Michel OURY.

1 Retour sur l'AG du 4 août 2018

Pour commencer à combler le besoin d'information exprimé durant l'AG, les actions suivantes sont décidées:

- Michel OURY transforme son flyer (1 m x 2 m) en un document A4 recto-verso, de format PDF, pendant le weekend et l'envoie à Antoine BILLET lundi pour révision.
- Impression lundi à la Mairie en 500 exemplaires pour distribution dans les boîtes aux lettres de Denneville plage.
- Michel OURY met le document sur le site dès qu'il le peut ...
- l'adresse unique pour poser des questions à l'ASDP est la suivante: **asdp_info@asdp.ovh** . Cette adresse est routée actuellement sur Philippe LAFARGUE. Celui-ci fera suivre à la personne du syndicat concernée par la question (cc Antoine BILLET)

Des demandes d'information sur l'ASA et le **budget** ont été exprimées. Elles feront l'objet de lettres et courriels prochainement.

Ronan FLEURY (DDTM) a clairement exprimé qu'il faudrait réduire le nombre d'accès à la plage, ceux-ci étant pour la plupart des points bas des enrochements, fragilisant notre défense contre la mer.

2 Proposition en cas de refus (ou de classement dans les priorités conduisant à des délais très longs) de financement de nos travaux par la Communauté d'Agglomération Cotentin (CAC).

Antoine Billet nous propose le "plan B" suivant:

- nous demandons à ISL de nous désigner les enrochements les plus fragiles à court terme (10 ans)
- dans le cadre de l'ASL, nous proposons un plan de renforcement de ces enrochements à la DDTM, qui pourrait l'accepter. Ces travaux pourraient être conduits par lots géographiques, en fonction des enjeux, pour éviter l'enquête publique.
-

Un plan d'urgence ("plan C " ?) est également évoqué:

- stockage de rochers (1 -3 Tonnes) à proximité de Denneville et contrat avec une entreprise qui s'engagerait à intervenir sous 6 heures en cas de brèche sur notre défense, aux frais de l'ASL. Nous avons par ailleurs l'autorisation de la préfecture pour faire rouler les engins sur la plage.
- Cette proposition pose la question de l'imputabilité finale de ces travaux (à charge du propriétaire en péril ? de l'ASDP ? de la Mairie ?)

Il vaut la peine aussi de connaître la position du nouvel ensemble « Portbail sur Mer » sur la responsabilité financière de la protection du littoral. Un courrier en ce sens a déjà été adressé par l'ASDP aux Maires de Portbail et de Denneville.

Antoine BILLET va faire une proposition au syndicat dans ce sens.

3. Demandes d'ANTEA

Cette société de service est mandatée par la Communauté d'agglomération COTENTIN pour faire le diagnostic des ouvrages de son littoral.

Pour Denneville, elle a dénombré 33 "ouvrages" de défense contre la mer (plan remis à Antoine BILLET).

Elle nous demande des informations précises sur les 65 enrochements de notre littoral.

Les questions à poser aux propriétaires seront envoyées aux membres du syndicat (Antoine BILLET) et Philippe LAFARGUE fera imprimer (à la Mairie) les fiches cadastrales des propriétaires de première ligne (à donner aux propriétaires). Ces fiches feront partie du dossier de réponse à ANREA.

Les 12 membres du syndicat sont appelés à faire du "porte à porte" auprès des 65 propriétaires de première ligne, la semaine prochaine, pour recueillir les informations demandées. (65/12 = 5,4 ...)

4. Renouvellement du bureau

Les président, vice-président, secrétaire, trésorier sont reconduits dans leurs fonctions.

5. Prochaines réunions de syndicat pour 2018/2019.

- **10 novembre 2018**
- 21 décembre 2018
- 23 février 2019
- 20 avril 2019
- 12 juillet 2019
- 3 ou 10 août 2019: Assemblée Générale

6. Information sur les cotisations

		2015	2016	2017	2018
Total Nombre d'adhérents à jour de leurs cotisations		106	100	82	53
	1ère ligne	55	53	51	39
	2e ligne	12	12	9	3
	autres lignes	39	35	22	11